

Animateur d'activités et de vie quotidienne

 Organisme de formation

Ufcv

Maison des Associations

1, rue du Coetlosquet 57000 METZ

Tél : 03 88 15 52 18

formationpro-lo@ufcv.fr

N° déclaration d'activité : 11750896975 *cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775685621 01554

 Lieu de la formation

Centre Social Marcel MARTIN

Rue Usson du Poitou, 57730 Folschviller

Tél : 03 88 15 52 18

► **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter Descriptif de la formation

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (CPJEPS) spécialité "animateur d'activités et de vie quotidienne"

Cours par correspondance : non ; Utilisation du multimédia : oui

Formation ouverte à distance : partielle

Diplôme d'Etat : Arrêté du 26 février 2019

Autorité de certification : Ministère des Sports et des jeux Olympiques et paralympiques sports.gouv.fr

Niveau visé : 3

Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 44067 ; ROME : G1202, G1203**Code Certif Info** : 106401**N° fiche RNCP** : 32369 **Date d'enregistrement** : Arrêté du 26 février 2019 – JO de mars 2019**Code CPF** : 311047 Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)**Date** : Du 12 mai 2025 au 13 mars 2026

Formation en alternance à temps plein en continu durant 42 semaines

► **Durée totale de la formation** : 1393 heures sur 42 semaines.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Enseignement théorique : 602 heures soit 35 heures par semaine
- Stage en milieu professionnel : 791 heures soit 35 heures par semaine Congés payés (en fonction de la CCN applicable)

► **Parcours partiel** : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter. Engagement qualité des formations► Certification **Qualiopi** n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)► Référencement **DataDock**► **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr> Pré-requis Exigences préalables à l'entrée en formation

- Être âgé de 16 ans minimum

- La maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée

 & troubles dys'Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référént handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF) Conditions d'admission

Détenir les exigences décrites dans les conditions d'accès.

Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations au CPjeps animateur d'activités et de vie quotidienne, analyse détaillée d'une animation de groupe

► **Informations collectives** : 28 mars et 24 avril 2025 à 9h30► **Date des entretiens** : 29 avril 2025► **Individualisation des parcours de formation** : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement Coûts

6020€ Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Formation prise en charge par la Région Grand Est pour les demandeurs d'emploi

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr> Objectifs et contenus de la formation

► Objectifs :

- Accompagner les publics dans des lieux de vie et des temps d'animation
- Anime des activités en utilisant différents supports (culturelle, artistique, sportive, environnemental...) en fonction des besoins du public
- Favoriser la mise en projets avec différents partenaires locaux
- Proposer et faire vivre des projets d'animation au service des publics accueillis sur le territoire défini

► **Contenus** :

- Connaissance des publics, en particulier l'enfance et l'adolescence
- Environnement social de l'animation
- Méthodologie de projets
- Organisation et mise en place d'actions d'animation
- Technique d'animation : expression, activités scientifiques
- Éléments de droit (travail, civil et pénal)
- Gestion d'une équipe (médiation, gestion de conflits)

 Retrait des dossiers de candidature► **Retrait des dossiers** à partir de 1er février 2025► **Clôture des inscriptions** : 1^{er} mai 2025

Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

► Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

► L'action de formation dispose :

- de deux salles de formation équipées ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

► Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

► Au moins 2 visites en milieu professionnel et 2 rencontres avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv.

Formation ouverte et à distance

Une partie des séquences de formation sont accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'Ufcv (solution TreeLearning). La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

► Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Au cours de la formation ce livret est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

► Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Le BC1 s'obtient par une mise en situation pratique en milieu professionnel avec du public devant un jury.
- Le BC2 s'obtient par la soutenance devant un jury d'un dossier présentant deux actions d'animation de vie quotidienne encadrées dans sa structure d'alternance
- Le BC3 s'obtient par la soutenance devant un jury d'un écrit présentant sa structure, son fonctionnement et sa contribution au fonctionnement de celle-ci.

Certification partielle. Le-s bloc-s de compétence certifié-s et validé-s par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le-s bloc-s manquant-s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

 **Planning de la formation**

Calendrier prévisionnel 2025/2026



Organisme :	UFCV	Affaire n° :	2024M0460
Dates de l'action :	Du 12 mai 2025 au 13 mars 2026	Lot n° :	250 052
Total formation :	1393 heures	N° marché :	20023
Période en centre :	602 heures	Intitulé du lot :	CPJEPS "Animateur d'activités et de vie quotidienne"
Période en entreprise :	791 heures	Bassin ou territoire :	St Avold

2025																																									
Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre								
	HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE			
1	M		1	S		1	S		1	M		1	J		1	D		1	M	7		1	V	7		1	L	7		1	M	7		1	S		1	L	7		
2	J		2	D		2	D		2	M		2	V		2	L	7		2	M	7		2	S		2	M	7		2	J		2	D		2	M	7			
3	V		3	L		3	L		3	J		3	S		3	M	7		3	J	7		3	D		3	M	7		3	V		3	L	7		3	M	7		
4	S		4	M		4	M		4	V		4	D		4	M	7		4	V	7		4	L	7		4	J	7		4	S		4	M	7		4	J	7	
5	D		5	M		5	M		5	S		5	L		5	J	7		5	S		5	M	7		5	V	7		5	D		5	M	7		5	V	7		
6	L		6	J		6	J		6	D		6	M		6	V	7		6	D		6	M	7		6	L	7		6	J	7		6	J	7		6	S		
7	M	7	7	V		7	V		7	L		7	M		7	S		7	L	7		7	J	7		7	M	7		7	V	7		7	V	7		7	D		
8	M		8	S		8	S		8	M		8	J		8	D		8	M	7		8	V	7		8	L	7		8	M	7		8	S		8	L	7		
9	J		9	D		9	D		9	M		9	V		9	L		9	M	7		9	S			9	M	7		9	J	7		9	D		9	M	7		
10	V		10	L		10	L		10	J		10	S		10	M	7		10	J	7		10	D			10	M	7		10	V	7		10	L	7		10	M	7
11	S		11	M		11	M		11	V		11	D		11	M	7		11	V	7		11	L			11	J	7		11	S		11	M	7		11	J	7	
12	D		12	M		12	M		12	S		12	L	7		12	J	7		12	S		12	M			12	V	7		12	D		12	M	7		12	V	7	
13	L		13	J		13	J		13	D		13	M	7		13	V	7		13	D		13	M			13	S			13	L	7		13	J	7		13	S	
14	M		14	V		14	V		14	L		14	M	7		14	S		14	L		14	J			14	D			14	M	7		14	V	7		14	D		
15	M		15	S		15	S		15	M		15	J	7		15	D		15	M	7		15	V			15	L	7		15	M	7		15	S		15	L	7	
16	J		16	D		16	D		16	M		16	V	7		16	L	7		16	M	7		16	S			16	M	7		16	J	7		16	D		16	M	7
17	V		17	L		17	L		17	J		17	S		17	M	7		17	J	7		17	D			17	M	7		17	V	7		17	L	7		17	M	7
18	S		18	M		18	M		18	V		18	D		18	M	7		18	V	7		18	L			18	J	7		18	S		18	M	7		18	J	7	
19	D		19	M		19	M		19	S		19	L	7		19	J	7		19	S		19	M			19	V	7		19	D		19	M	7		19	V	7	
20	L		20	J		20	J		20	D		20	M	7		20	V	7		20	D		20	M			20	S			20	L	7		20	J	7		20	S	
21	M		21	V		21	V		21	L		21	M	7		21	S		21	L	7		21	J	7		21	D			21	M	7		21	V	7		21	D	
22	M		22	S		22	S		22	M		22	J	7		22	D		22	M	7		22	V			22	L	7		22	M	7		22	S		22	L	7	
23	J		23	D		23	D		23	M		23	V	7		23	L	7		23	M	7		23	S			23	M	7		23	J	7		23	D		23	M	7
24	V		24	L		24	L		24	J		24	S		24	M	7		24	J	7		24	D			24	M	7		24	V	7		24	L	7		24	M	
25	S		25	M		25	M		25	V		25	D		25	M	7		25	V	7		25	L	7		25	J	7		25	S		25	M	7		25	J		
26	D		26	M		26	M		26	S		26	L	7		26	J	7		26	S		26	M	7		26	V	7		26	D		26	M	7		26	V		
27	L		27	J		27	J		27	D		27	M	7		27	V	7		27	D		27	M	7		27	S			27	L	7		27	J	7		27	S	
28	M		28	V		28	V		28	L		28	M	7		28	S		28	M	7		28	J	7		28	D			28	M	7		28	V	7		28	D	
29	M		29	S		29	S		29	M		29	J	7		29	D		29	M	7		29	V	7		29	L	7		29	M	7		29	S		29	L	7	
30	J		30	D		30	D		30	M		30	V	7		30	L	7		30	M	7		30	S			30	M	7		30	J	7		30	D		30	M	
31	V		31	L		31	L		31	S		31	S		31	S		31	J	7		31	D			31	V	7		31	V	7		31	V	7		31	M		

Total HE/HC 2025																																			
janv			févr			mars			avr			mai	70	28	juin	91	49	juil	14	140	août	35	42	sept	56	98	oct	28	133	nov	56	84	déc	70	49

2026																																											
Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre										
		HC	HE			HC	HE			HC	HE			HC	HE			HC	HE			HC	HE			HC	HE			HC	HE			HC	HE			HC	HE			HC	HE
1	J			1	D			1	D			1	M			1	L			1	M			1	S			1	M			1	J			1	D			1	M		
2	V			2	L	7		2	L	7		2	J			2	M			2	J			2	D			2	M			2	V			2	L			2	M		
3	S			3	M	7		3	M	7		3	V			3	M			3	M			3	L			3	J			3	S			3	M			3	J		
4	D			4	M		7	4	M	7		4	S			4	L			4	J			4	M			4	V			4	D			4	M			4	V		
5	L	7		5	J	7		5	J	7		5	D			5	M			5	V			5	M			5	S			5	L			5	J			5	S		
6	M	7		6	V	7		6	V	7		6	L			6	M			6	S			6	J			6	D			6	M			6	V			6	D		
7	M		7	7	S			7	S			7	M			7	J			7	D			7	V			7	L			7	M			7	S			7	L		
8	J	7		8	D			8	D			8	M			8	V			8	L			8	M			8	M			8	J			8	D			8	M		
9	V	7		9	L	7		9	L	7		9	J			9	S			9	M			9	D			9	M			9	V			9	L			9	M		
10	S			10	M	7		10	M	7		10	V			10	D			10	M			10	L			10	J			10	S			10	M			10	J		
11	D			11	M		7	11	M	7		11	S			11	L			11	J			11	M			11	V			11	D			11	M			11	V		
12	L		7	12	J	7		12	J	7		12	D			12	M			12	V			12	M			12	S			12	L			12	J			12	S		
13	M		7	13	V	7		13	V	7		13	L			13	M			13	S			13	L			13	J			13	D			13	M			13	V		
14	M		7	14	S			14	S			14	M			14	J			14	D			14	M			14	V			14	L			14	M			14	S		
15	J		7	15	D			15	D			15	M			15	V			15	L			15	M			15	S			15	M			15	J			15	D		
16	V		7	16	L		7	16	L			16	J			16	S			16	M			16	J			16	D			16	M			16	V			16	L		
17	S			17	M		7	17	M			17	V			17	D			17	M			17	V			17	L			17	J			17	S			17	M		
18	D			18	M		7	18	M			18	S			18	L			18	J			18	M			18	V			18	D			18	M			18	V		
19	L	7		19	J		7	19	J			19	D			19	M			19	V			19	D			19	M			19	S			19	L			19	J		
20	M	7		20	V		7	20	V			20	L			20	M			20	S			20	L			20	J			20	D			20	M			20	V		
21	M		7	21	S			21	S			21	M			21	J			21	D			21	M			21	V			21	L			21	M			21	S		
22	J	7		22	D			22	D			22	M			22	V			22	L			22	M			22	S			22	M			22	J			22	D		
23	V	7		23	L		7	23	L			23	J			23	S			23	M			23	J			23	D			23	M			23	V			23	L		
24	S			24	M		7	24	M			24	V			24	D			24	M			24	M			24	L			24	J			24	S			24	M		
25	D			25	M		7	25	M			25	S			25	L			25	J			25	M			25	V			25	D			25	M			25	V		
26	L		7	26	J		7	26	J			26	D			26	M			26	V			26	D			26	M			26	S			26	L			26	J		
27	M		7	27	V		7	27	V			27	L			27	M			27	S			27	L			27	J			27	D			27	M			27	V		
28	M		7	28	S			28	S			28	M			28	J			28	D			28	M			28	V			28	L			28	M			28	S		
29	J		7					29	D			29	M			29	V			29	L			29	M			29	S			29	M			29	J			29	D		
30	V		7					30	L			30	J			30	S			30	M			30	J			30	D			30	M			30	V			30	L		
31	S							31	M							31	D							31	V			31	L							31	S						

Total HE/HC 2026


janv	56	84	févr	56	84	mars	70	avr			mai			juin			juil			août			sept			oct			nov			déc		
------	----	----	------	----	----	------	----	-----	--	--	-----	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--


Offre	Formation en centre	Formation en entreprise	Total
Nombre d'heures	602,00	791,00	1 393,00
Nombre de jours	86,00	113,00	199,00
Moyenne nombre d'heures / jour	7,00	7,00	7,00

Légende :

HC : Nombre d'heures en Centre


HE : Nombre d'heure en Entreprise

 volume horaire compatible avec le cadre réponse technique de l'action

 Vacances scolaires

 Réunion d'information collective

 Date limite des dépôts de dossiers

 Tests de selection